

Mise en ligne le 19/06/2023

**Délibération n° 2023-019
Séance du 13 juin 2023**

Modification de la liste des concessions
de logements de fonction du SIAAP

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Domaine de l'État,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990, relative à la Fonction Publique Territoriale et portant modification de certains articles du Code des Communes, et notamment son article 21,

Vu sa délibération n° 2022-069 du 21 juin 2022, relative aux concessions de logements de fonction au SIAAP,

Vu le rapport de présentation en date du 1^{er} juin 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver la liste des concessions de logements de fonction du SIAAP,

Considérant qu'il convient de prendre en compte les modifications d'organisation du SIAAP,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve la liste des concessions de logements de fonction pour nécessité absolue de service, concédées à titre gratuit, figurant en annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 : Approuve la liste des concessions de logements de fonction octroyées, moyennant une redevance, figurant en annexe 2 de la présente délibération.

Article 3 : Dit que les agents qui occupent un logement de fonction, à titre gratuit ou moyennant une redevance, paient les charges inhérentes au logement dans sa partie privative (eau, électricité, gaz, chauffage, téléphone) ainsi que les frais d'installation téléphonique à caractère privé. Ils doivent s'acquitter des taxes et impositions prévues par la législation en vigueur à la charge de l'occupant (taxe d'ordures ménagères, taxe d'habitation ...).

Article 4 : Dit que la redevance des conventions d'occupation à titre précaire d'un logement de fonction avec astreinte est calculée sur la base de 50 % de la valeur locative réelle du logement.

Le Président


François-Marie DIDIER

2023

ANNEXE 1 : LISTE DES CONCESSIONS DE LOGEMENT PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

TYPE D'ASTREINTE	CODIFICATION	FONCTION	CONTRAINTES	
SITE SEINE CENTRE				
Astreinte d'Exploitation et Mécanique à Colombes	NSEC01	Coordinateur Exploitation	Assurer la continuité des fonctions d'exploitation et de la maintenance mécanique de l'usine de Colombes de 16h à 7h30 tous les jours ainsi que le WE et jours fériés	
	NSEC02	Chef du laboratoire		
	NSEC03	Laborantin		
	NSEC04	chargé d'opération référent maintenance		
	NSEC05	Responsable équipes de jour		
	NSEC22	Responsable des interventions mécaniques Colombes		
	NSEC07	Responsable intervention instrumentation		
	NSEC08	Chef de l'exploitation de l'usine de Clichy		
	NSEC09	Adjoint au responsable exploitation Usines Clichy La Briche		
	NSEC10	Adjoint au responsable interventions Clichy la Briche, chargé de la mécanique		
	NSEC11	Responsable zones communes		
	NSEC12	Chef de l'exploitation de l'usine de la Briche		
	NSEC13	Adjoint au responsable intervention Clichy la Briche, chargé de l'électricité		
Astreinte d'Exploitation et Mécanique à Clichy - La Briche	NSEC15	Responsable interventions électriques Colombes	Assurer la continuité des fonctions d'exploitation et de la maintenance mécanique de l'usine de Clichy et La Briche de 16h à 7h30 tous les jours ainsi que le WE et jour fériés	
	NSEC16	Chargé d'opérations électriques Colombes		
	NSEC17	Chargé d'opérations électriques Colombes		
	NSEC18	Chargé d'opérations électriques Colombes		
	NSEC19	Adjoint au responsable interventions électriques Colombes		
	NSEC21	Chargé d'opérations électriques Colombes		
	Astreinte HTB et Automatismes	SITE SEINE AMONT		Assurer la continuité de la maintenance électrique et des automatismes des installations en semaine de 16h à 7h30 tous les jours ainsi que le week-end et jours fériés
Astreinte d'Exploitation Marnes Aval		NSAM01	Responsable de secteur 1 exploitation MAV	
		NSAM02	Responsable de secteur 2 exploitation MAV	
		NSAM20	Responsable secteur exploitation jour MAV	
		NSAM21	Responsable secteur maintenance SEM	
		NSAM22	Adjoint Responsable Secteur 1 Exploitation MAV	
		NSAM23	Adjoint Responsable Secteur 2 Exploitation MAV	
		NSAM03	Agent de maîtrise exploitation MAV	
		NSAM39	Technicien de conduite Exploitation Pompage	
		NSAM24	Technicien Méthodes Maintenance Production Pompage	
		NSAM26	Responsable Service Pompage	
		NSAM06	Responsable Secteur Exploitation Pompage	
		NSAM09	Adjoint au Responsable du Service Marnes Aval	
	Astreinte exploitation pompage	NSAM10	Responsable de Secteur Maintenance MAV	Intervention sur incident sur des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés
NSAM11		Technicien Maintenance 3 et 4 MAV		
NSAM16		Chargé d'Opération Automatismes Informatique		
NSAM 17		Adjoint au Responsable de Secteur Maintenance MAV, Technicien Maintenance 3 et 4		
NSAM18		Chargé d'opération automatisme et informatique		
Astreinte Electrique Marnes Aval	SITE SEINE CENTRE		Intervention sur incident sur des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés	
	NSAM01	Responsable de secteur 1 exploitation MAV		
	NSAM02	Responsable de secteur 2 exploitation MAV		
	NSAM20	Responsable secteur exploitation jour MAV		
	NSAM21	Responsable secteur maintenance SEM		

2023

ANNEXE 1 : LISTE DES CONCESSIONS DE LOGEMENT PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

TYPE D'ASTREINTE	CODIFICATION	FONCTION	CONTRAINTES		
Astreinte Electrique Pompage	NSAM12	Responsable Adjoint du Secteur maintenance SEM	Intervention sur incident sur des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés		
	NSAM13	Agent Electromécanicien Pompage			
	NSAM14	Agent Electromécanicien Pompage, Adjoint au Responsable Secteur Maintenance Pompage			
	NSAM15	Chargé d'Opération Automatismes Informatique			
	NSAM19	Responsable Service Informatique Industrielle et Automatismes			
	NSAM33	Agent Electromécanicien Pompage			
	NSAM08	Responsable Secteur Exploitation SEM			
	NSAM27	Agent de Maîtrise Exploitation SEM			
	NSAM28	Agent de Maîtrise Exploitation SEM			
	NSAM29	Agent de Maîtrise Exploitation SEM			
Astreinte d'exploitation Seine Morée	NSAM30	Adjoint au Responsable de Secteur Exploitation SEM	Intervention sur incident sur des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés		
	NSAM31	Agent de Maîtrise Exploitation SEM			
	DIRECTION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT ET DU RESEAU				
	NSAR07	Agent chargé de la maintenance en régie de l'Unité d'intervention Est du Service Exploitation Maintenance			
exploitation et maintenance Unité d'intervention Est	NSAR01	Responsable du secteur de maintenance en régie de l'Unité d'intervention Est du Service Exploitation Maintenance	Maintenance des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés		
	NSAR02	Adjoint au Responsable du secteur maintenance en régie de l'Unité d'intervention Est du Service Exploitation Maintenance			
	NSAR03	Agent chargé de la maintenance en régie de l'Unité d'intervention Est du Service Exploitation Maintenance			
	NSAR04	Agent chargé de la maintenance en régie de l'Unité d'intervention Est du Service Exploitation Maintenance			
	NSAR05	Responsable du secteur Exploitation de l'Unité d'intervention Est du Service Exploitation Maintenance			
	NSAR08	Agent chargé de la maintenance en régie de l'Unité d'intervention Ouest du Service Exploitation Maintenance			
	NSAR10	Responsable du secteur de maintenance en régie de l'Unité d'intervention Ouest du Service Exploitation Maintenance			
	NSAR12	Responsable du secteur maintenance en régie de l'Unité d'intervention Ouest du Service Exploitation Maintenance			
exploitation et maintenance Unité d'intervention Ouest	NSAR11	Automaticien	Maintenance des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés		
	NDT01	Chargé de mission mécanique			
	NSAR13	Chef d'équipe du secteur Exploitation de l'Unité d'intervention Ouest du Service Exploitation Maintenance			
	Site SEINE GRESSILLONS				
	Astreinte exploitation	NSEG03		Adjoint responsable d'équipe horaires décalés 2	Acquitements des alarmes et interventions sur places en cas de nécessité en semaine de 20h30 à 6h et les WE et jours fériés (toute la journée)
		NSEG04		Chef opérateur 1	
		NSEG05		Adjoint responsable d'équipe horaires décalés 1	
		NSEG07		Responsable d'équipe horaires décalés 1	
		NSEG08		Responsable d'équipe horaires décalés 2	
		NSEG13		Chef opérateur 2	
NSEG14		Chef opérateur 1			
NSEG15		Responsable de secteur électromécanique			
astreinte électro-mécanique	NSEG17	Responsable équipe maintenance électromécanique internalisée	Acquitements des alarmes et interventions sur places en cas de nécessité en semaine de 20h30 à 6h et les WE et jours fériés (toute la journée)		
	NSEG18	Electromécanicien			
	NSEG20	Responsable équipe maintenance électromécanique externalisée			
	NSEG21	Electromécanicien			
	NSEG02	Electromécanicien			

2023

ANNEXE 1 : LISTE DES CONCESSIONS DE LOGEMENT PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

TYPE D'ASTREINTE	CODIFICATION	FONCTION	CONTRAINTES		
Astreinte électrique /automatisme/instrumentation	NSEG10	Technicien instrumentation 1	Acquittements des alarmes et interventions sur plots en cas de nécessité en semaine de 20h30 à 6h et les WE et jours fériés (toute la journée)		
	NSEG11	Technicien instrumentation 2			
	NSEG16	Responsable d'équipe maintenances des installations électriques			
	NSEG19	Responsable secteur électrique			
	NSEG09	Technicien informatique industrielle et automatisme 1			
	NSEG12	Technicien informatique industrielle et automatisme 2			
SITE SEINE AVAL					
Astreinte Electrique	NSAV01	Chargé de projet électriques	Intervention sur domaine électricité industrielle, y compris domaine haute tension en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés		
	NSAV03	Responsable du Service Electrique / Automatisme			
	NSAV32	Chargé d'interventions électriques			
	NSAV33	Responsable du secteur documentation et plans électriques			
	NSAV36	Chargé de projets électriques			
	NSAV37	Chargé de projets électriques			
	NSAV04	Coordinateur exploitation secteur thermique S4			
	NSAV05	Chargé d'Opération Maintenance S4			
	NSAV06	Responsable Unité Maintenance S4			
	NSAV07	Coordinateur de Maintenance S4			
	NSAV09	Adjoint Responsable maintenance secteur thermique S4			
Astreintes de Maintenance et d'Exploitation S4	NSAV11	Responsable Maintenance Secteur Boues S4	Maintenance et exploitation des installations en semaine, les WE et jours fériés 24h/24		
	NSAV17	Responsable services Prétraitement Décantation S1			
	NSAV19	Responsable adjoint en charge de l'exploitation S1			
	NSAV20	Responsable adjoint en charge de la maintenance S1			
	NSAV22	Responsable du Service S4			
	NSAV24	Responsable Unité Process S2			
	NSAV55	Responsable adjoint unité exploitation du service 3 digestion/ biogaz			
	NSAV10	Responsable Service Mécanique Electromécanique et Réglementaire			
	NSAV26	Chargé d'Opération Maintenance S1			
	NSAV27	Expert Méthodes de Maintenance			
	NSAV29	Responsable secteur Maintenance Prétraitement / Décantation Primaire S1			
Astreinte de Maintenance de l'Unité de Production des Eaux et Irrigations	NSAV53	Chargé d'opération de maintenance et suivi réglementaire	Exploitation des installations en semaine, les WE et jours fériés 24h/24		
	NSAV54	Responsable secteur Maintenance Clarification S1 (BRG et Relavage)			
	NSAV38	Responsable de l'unité de prévention opérationnelle			
	NSAV39	Chargé de mission S3			
	NSAV40	Pompier industriel			
	NSAV41	Chargé d'études			
	NSAV42	Pompier industriel			
	NSAV43	Chargé d'opération			
	NSAV60	Pompier industriel			
	NSAV61	pompier industriel			
	Astreinte coordination sécurités	NSAV39		Chargé de mission S3	Maintenance des installations en semaine, les WE et jour fériés 24h/24
NSAV40		Pompier industriel			
NSAV41		Chargé d'études			
NSAV42		Pompier industriel			
NSAV43		Chargé d'opération			
NSAV60		Pompier industriel			
NSAV61		pompier industriel			
Seine Aval - Astreinte de Sécurité		NSAV39	Chargé de mission S3	Intervention dans les domaines de la Sécurité industrielle, sécurité des installations, en semaine, les WE et jours fériés 24h/24	
		NSAV40	Pompier industriel		
		NSAV41	Chargé d'études		
		NSAV42	Pompier industriel		
	NSAV43	Chargé d'opération			
	NSAV60	Pompier industriel			
	NSAV61	pompier industriel			

ANNEXE 1 : LISTE DES CONCESSIONS DE LOGEMENT PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE 2023

TYPE D'ASTREINTE	CODIFICATION	FONCTION	CONTRAINTES
Astreinte de Gardiennage	NSAV45	Chargé d'opérations VRD	Gardiennage d'installation, en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés astreinte liée à la disponibilité des infrastructures d'accès et à la surveillance des domaines
	NSAV46	Chargé de maîtrise d'ouvrage	
	NSAV47	Gestionnaire mécanicien magasinier automobile	
Astreinte voirie et réseaux divers	NSAV48	Gestionnaire mécanicien magasinier automobile	Astreinte de transport d'équipement en relation avec l'exploitation en continu des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés
Astreinte supervision réseaux	NSAV49	Technicien chargé des Systèmes industriels et Réseaux	Astreinte liée à la disponibilité de la supervision et du contrôle commande (outils de conduite des installations) Astreinte en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés
	NSAV02	Technicien chargé des activités applicatifs supervision et automatisés	
	NSAV51	Technicien chargé des Systèmes industriels et Réseaux	
	NSAV52	Technicien chargé des Systèmes industriels et Réseaux	
	NSAV63	Responsable du Service Supervision Contrôle Commande	
	NSAV57	Technicien chargé des Applicatifs Supervisions et Automates	

ANNEXE 2 : LISTE DES CONCESSIONS DE LOGEMENT MOYENNANT UNE REDEVANCE

2023

TYPE D'ASTREINTE	CODIFICATION	FONCTION	CONTRAINTES
Astreinte Générale Seine Centre	SITE SEINE CENTRE		
	USEC01	Directeur de site	Gestion de crise pour l'ensemble des installations de l'usine et du SIAAP
	USEC02	Directeur Adjoint du Site	
	USEC03	Responsable d'exploitation	
	USEC04	Responsable Exploitation usines Clichy La Briche	
	USEC06	Responsable maintenance	
	USEC07	Responsable du service "maîtrise d'ouvrage travaux"	
	USEC08	Responsable du service process	
	USEC09	Chargé de missions réforite	
Astreinte Générale Seine Amont	SITE SEINE AMONT		
	USAM01	Directeur de site	Gestion de crise pour l'ensemble des installations de l'usine et du SIAAP
	USAM02	Directeur Adjoint du site	
	USAM03	Responsable service Marne Aval	
	USAM04	Responsable Service Process Laboratoire	
	USAM06	Responsable Unité Bureau Méthodes de production	
	USAM07	Responsable service SEM	
Astreinte Générale Seine Grésillons	SEINE GRESILLONS		
	USEG01	Directeur de site	Gestion de crise pour l'ensemble des installations de l'usine et du SIAAP En semaine de 20h30 à 6h et les WE et jours fériés. Prise de décision ayant des conséquences épuratoires (rejets dans l'environnement), technique (arrêts d'équipement, mise en fonctionnement dégradé...) ou financières
	USEG02	Directeur Adjoint de site	
	USEG03	Responsable du service maintenance	
	USEG04	Responsable Adjoint du service exploitation	
	USEG 05	Responsable du service exploitation	
USEG 06	Responsable de service qualité sécurité environnement		
Astreinte de Décision			

ANNEXE 2 : LISTE DES CONCESSIONS DE LOGEMENT MOYENNANT UNE REDEVANCE

2023

TYPE D'ASTREINTE	CODIFICATION	FONCTION	CONTRAINTES
SITE SEINE AVAL			
Astreinte Générale Seine Aval	USAV01	Directeur de site Seine Aval	Gestion de crise pour l'ensemble des installations de l'usine et du SIAAP Astreinte Générale du site mobilisable en semaine, les WE et jours fériés 24h/24, pour prise de décision et information des autorités
	USAV02	Directeur Adjoint en charge de la production	
	USAV03	Responsable Section Maintenance Industrielle	
	USAV04	Responsable du service expertise et bilan	
	USAV06	Directeur Adjoint en charge de la maintenance	
	USAV07	Responsable Section production	
	USAV 14	Responsable de la Section Maîtrise des Risque (SMR)	
	USAV 15	Chargé de projets sécurité	
	USAV 17	Responsable du Service SPII	
	USAV 16	Responsable Adjoint du Service SPII	
	USAV 19	Responsable de service sécurité industrielle et réglementaire	
	USAV10	Chargé de budget	
	USAV12	Technicien chargé des Systèmes et Réseaux industriels	
USAV13	Agent technique d'intervention		
Voirie et réseaux divers			Astreinte liée à la disponibilité des infrastructures d'accès, et à la surveillance du domaine, en semaine de 18h30 à 7h30 et les WE et jours fériés